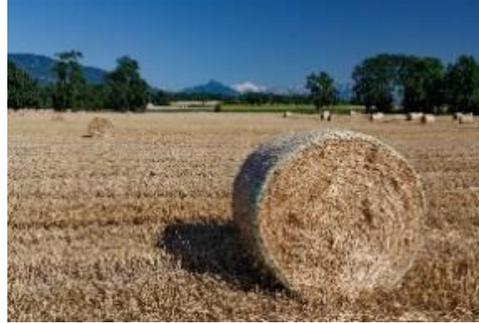




# **Forums d'information 15 & 16 novembre 2022**



# **Mot de bienvenue du Président Marc Favre**

## Menu du jour



- ✓ Informations d'AgriGenève (M. Favre)
- ✓ Bilan de la campagne sur l'initiative contre l'élevage intensif (M. Favre / F. Erard)
- ✓ Le point sur la politique agricole fédérale (F. Erard)
- ✓ Dossiers cantonaux (M. Favre / F. Erard)
- ✓ Etat des lieux des PDR genevois (F. Wegmuller)
- ✓ Questions



## Nouveaux avocats conseil

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, AgriGenève a engagé l'étude Lenoir Delgado & Associés SA comme Avocats Conseils.
- L'étude possède un large éventail de compétences en matière de droit du travail, fiscalité, immobilier.
- En tant que membres d'AgriGenève, vous pouvez faire appel à eux pour des consultations gratuites.
- Les consultations ont lieu tous les 15 jours à leur étude à la rue des Battoirs.
- Les rendez-vous doivent être pris à notre secrétariat, en précisant le type de question.
- Comme précédemment, vous pouvez faire appel à eux si, à l'issue de la consultation, ils doivent fournir des prestations supplémentaires. Ces prestations ont alors à votre charge.

## Communication

Nos actions de communication, en collaboration avec s-agence, se sont poursuivies en 2022 et continueront en 2023.

### ➤ Page FB et Instagram

27 post en 2022  
2'300 abonnés



# Informations d'AgriGenève

## Communication



- Lettre d'information mensuelle

600 abonnés



# Informations d'AgriGenève

## AG 2023

**Mercredi 22 mars 2023** (lieu à définir)

### Changement de présidence

- Quitte la présidence (en poste depuis 2011)

**Marc Favre**

- Se présente:

**Patricia Bidaux**

# Bilan de la campagne IN élevage du 25 septembre



## Actions entreprises par AgriGenève

- 21 juin conférence de presse
- Du 20 mai au 25 août, 14 publications FB en mode « pré-campagne ».
- Du 25 août au 26 septembre, 8 publications FB en mode « campagne dure ».
- 190'000 tout ménage distribués par l'USP la première semaine de septembre.

**Que demande l'initiative réellement?**



L'initiative sur l'élevage intensif demande que toutes les exploitations d'élevage respectent au moins les conditions de détention selon le cahier des charges 2018 de Bio Suisse. Les mêmes conditions devraient aussi s'appliquer aux importations d'origine animale.

**Le bis serait obligatoire pour tous les aliments d'origine animale.**

**Pourquoi l'initiative est-elle inutile?**

- La Suisse dispose déjà de l'une des législations sur la protection des animaux les plus strictes au monde.
- Le niveau de bien-être animal est déjà très élevé et les conditions continuent.
- Nous sommes le seul pays où le nombre de porcs, de vaches et de vaches par exploitation est limité par la loi.
- Nous disposons de programmes d'éducation très efficaces pour des systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux et des soins vétérinaires en plein air.
- Les mêmes demandes existent déjà pour l'œuf bis et les produits de bien-être animal.
- Les exploitations agricoles familiales sont attachées à leurs animaux et les bœufonnés sont purs sur sept.

**SEPT 25**

**Pourquoi nous VOTONS NON**

*C'est le 25 septembre l'initiative sur l'élevage intensif*

- « Cette initiative veut réduire drastiquement la production de viande Suisse pour un importer davantage de l'étranger. C'est un très mauvais choix! »  
Philippe Fournier, Président d'AgriGenève
- « Nos bis garantissent déjà le bien-être animal. Cette initiative vise en fait à réduire notre consommation de viande en vendant l'élevage sur le hors de prix. Nous devons au contraire le promouvoir pour assurer notre autonomie alimentaire. »  
Bernard de Muelbacher, Conseiller national PLS 2020
- « Mes clients veulent continuer de la viande locale, de qualité et issue d'élevages respectueux des animaux. Avec cette initiative, ils n'auront plus de choix et devront consommer de la viande importée. »  
Bernard Messer, Président de la SPSCS
- « Il n'y a pas d'élevage intensif en Suisse! Nos animaux sont élevés de manière respectueuse des espèces et avec des normes très strictes qui sont régulièrement contrôlées. »  
Claude Baur, éleveur, Avully



**SEPT 25**

**NON à l'initiative inutile sur l'élevage**

QR code

# Bilan de la campagne IN élevage du 25 septembre

## Actions entreprises par AgriGenève

- **Annonces GHI.**
- **Groupe WhatsApp pour diffusion s'images.**
- **Groupe de jeunes éleveuses / éleveurs pour modérer la page FB.**
- **Edition et diffusion de témoignages**



**MOS PAYSANS PRÉSENTENT SOIN DE NOUS !**

**Simone de Montmollin**  
Conseillère nationale  
PLR (GE)

« Nos lois garantissent déjà le bien-être animal. Cette initiative vise en fait à réduire notre production de viande en rendant l'élevage suisse hors de prix. Nous devons au contraire le préserver pour assurer notre autonomie alimentaire. »

LE 25 SEPTEMBRE  
**NON** À L'INITIATIVE INUTILE SUR L'ÉLEVAGE



**MOS PAYSANS PRÉSENTENT SOIN DE NOUS !**

**Marc Favre**  
Président d'AgriGenève

« Cette initiative veut réduire drastiquement la production de viande suisse pour en importer davantage de l'étranger. C'est un très mauvais choix ! »

LE 25 SEPTEMBRE  
**NON** À L'INITIATIVE INUTILE SUR L'ÉLEVAGE



**MOS PAYSANS PRÉSENTENT SOIN DE NOUS !**

**Claude Bieri**  
Éleveur, Avully

« Il n'y a pas d'élevage intensif en Suisse ! Nos animaux sont élevés de manière respectueuse des espèces et avec des normes très strictes qui sont régulièrement contrôlées. »

LE 25 SEPTEMBRE  
**NON** À L'INITIATIVE INUTILE SUR L'ÉLEVAGE

# Bilan de la campagne IN élevage du 25 septembre

## Actions entreprises par AgriGenève

- Rédaction de courriers des lecteurs.
- Distribution de:
  - 200 boîtes d'œufs durs
  - 3'900 flyers
  - 40 drapeaux
  - 150 affiches
  - 32 bâches

**Budget campagne: CHF 10'000**

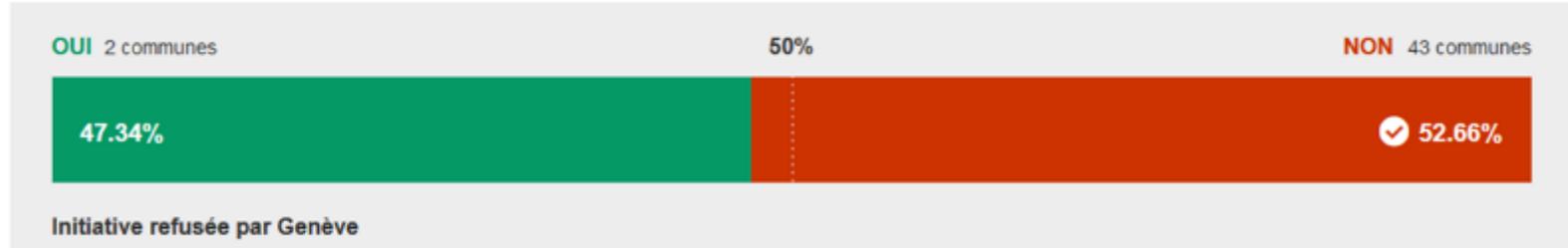


# Bilan de la campagne IN élevage du 25 septembre

## Résultat des votations

Une campagne qui a abouti avec un beau succès dans les urnes 63% de NON.

### Initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse »



- Pour la troisième en 2 ans, refus à plus de 60% du peuple pour des IN touchant l'agriculture.
- Le clivage ville campagne se confirme.
- Campagne moins agressive qu'en 2021 mais du vandalisme.

# Etat d'avancement de la politique agricole fédérale



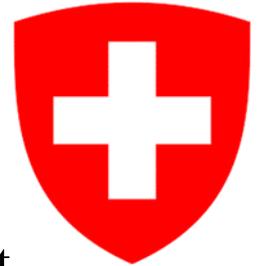
## Ca devient confus et compliqué!!!

Pour rappel, lors de la session de printemps 2021, le Parlement a suspendu la PA22+, car elle contenait différents conflits d'objectifs et aurait réduit le revenu sectoriel dans l'agriculture.

À la place, le Parlement a adopté un postulat, chargeant le Conseil fédéral de rédiger un rapport sur l'orientation future de la politique agricole. Ce rapport a été rédigé par l'OFAG.

Le Conseil fédéral a adopté le rapport de postulat le 22 juin 2022.

Le Conseil fédéral entend intégrer la politique agricole, aujourd'hui focalisée sur les exploitations, dans une stratégie alimentaire et responsabiliser tous les acteurs de la chaîne de création de valeur.



## L'initiative parlementaire 19.475

Réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et limitation des pertes d'éléments fertilisants

Les mesures urgentes de la PA22+ visant à réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et les pertes d'éléments fertilisants lors de l'utilisation d'engrais de ferme seront mises en œuvre à compter du 1er janvier 2023 par voie de modification d'ordonnances:

- *Réduction de la contribution de base de 300 CHF par hectare*
- Suppression du plafond de 70 000 CHF par UMOS
- Suppression de la marge de tolérance de 10 % dans Suisse-Bilanz
- Nouvelle PER : part minimale de 3,5% de SPB sur les terres assolées (à partir de 2024)
- Abrogation de l'interdiction d'utiliser des herbicides en prélevée dans la culture des céréales à partir du 10 octobre
- Interdiction générale d'utiliser des substances actives présentant un potentiel de risque plus élevé pour les eaux de surface ou les eaux souterraines
- Introduction de nouvelles contributions au système de production

## Etat d'avancement de la politique agricole fédérale

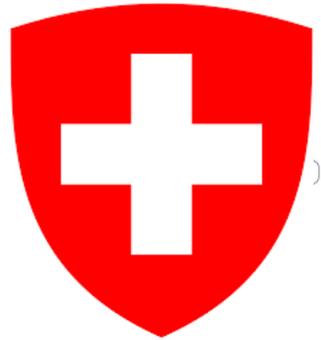


Le 2 novembre, le Conseil fédéral a décidé d'apporter un certain nombre de modifications aux ordonnances relatives à l'IN 19.475. Il s'agit notamment de:

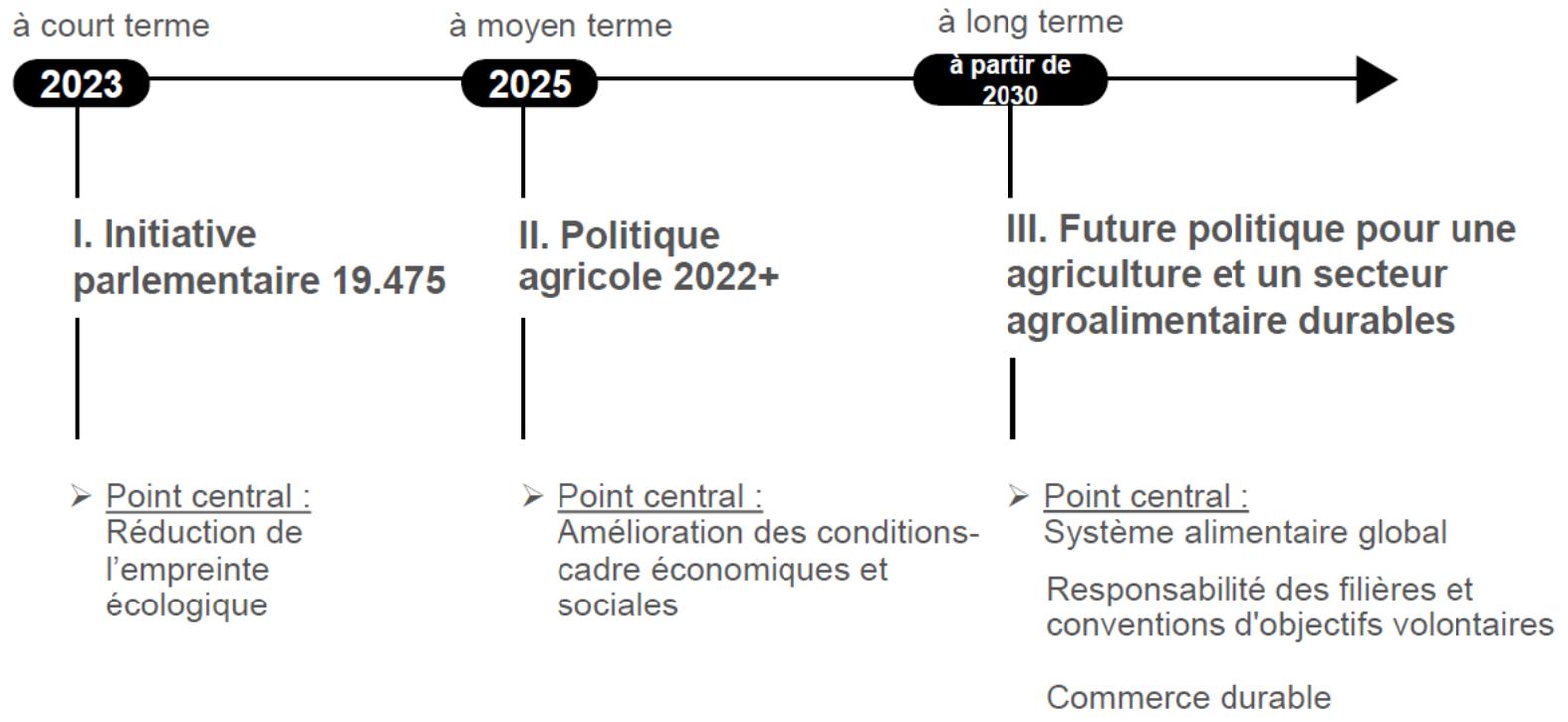
- Diminution moins importante de la contribution à la sécurité de l'approvisionnement de 600 à **700 francs /ha**
- ~~Abandon des 3,5 % de surface de promotion de la biodiversité sur les terres arables dès 2024.~~
- Suppression de l'engagement de 4 ans **pour les contributions couverture appropriée du sol et techniques culturales préservant le sol dans les cultures principales sur terres assolées** (passe en annuel)

Le gouvernement a également adopté un nouveau train d'ordonnances sur la politique agricole qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

# Etat d'avancement de la politique agricole fédérale



## Mise en œuvre en trois étapes





## **Des motions seront traitées lors de la prochaine session:**

- **Priorité à la production de denrées alimentaires (Suppression définitive des 3.5% de SPB supplémentaires). 10'400 ha concernés.**
- **Diminution des objectifs de réduction des pertes en éléments fertilisants. 20% d'ici 2030 est irréaliste.**
- **Réduire notre dépendance aux importations**

## Etat d'avancement de la politique agricole fédérale



### **Augmentation du budget promotion en faveur de la viticulture**

Actuellement 2.8 millions

Demande supplément 6.2 millions

**Total: 9 millions = 18 millions au total**

Dossier sera traité cette semaine à la commission des finances du CN.

Il s'agit d'augmenter le budget agricole de 6.2 millions pour ne pas puiser dans d'autres budgets dédiés à l'agriculture.

A suivre.....

### **Irrigation Motion hydratons l'agriculture (Patricia Bidaux)**

invite le Conseil d'Etat

à prendre, de toute urgence et de manière rétroactive pour 2022, toutes les mesures nécessaires, auprès des SIG entre autres, afin d'assurer aux familles paysannes produisant les biens alimentaires de notre canton un accès à l'eau à un prix soutenable pour le secteur.

**Consommation d'eau excessive en 2022 suite à la sécheresse et explosion des factures chez certains producteurs suite à une enquête.**

**Constat pour SIG:**

**Des recettes extraordinaires « d'aubaine » en 2022 sans investissements particuliers.**

**Décision**

**SIG fait une moyenne des consommations sur 4-5 ans. L'excédent de consommation 2022 par rapport à la moyenne est toute ou partie gommé.**

**La ristourne se fera en janvier 2023, une fois tous les compteurs relevés.**

### **Irrigation Motion de l'eau pour l'agriculture oui mais autrement (J. Blondin)**

#### Invite le Conseil d'Etat:

- A autoriser dans les meilleurs délais le pompage de l'eau dans le lac et le Rhône ainsi que dans les nappes souterraines, en conformité avec la législation genevoise.
- A réaliser et à financer toutes les études nécessaires, en priorité dans les zones où l'utilisation de l'eau est déjà indispensable à l'agriculture.
  - A planifier la construction d'un réseau cantonal de distribution d'eau non traitée, à usage agricole, .....
- A intégrer dès maintenant dans chaque étude de projet la possibilité d'insérer une trame d'un réseau d'irrigation,
  - A inciter et accompagner l'agriculture vers un usage parcimonieux de l'eau d'arrosage ;
  - A soutenir l'agriculture dans la recherche de productions et de techniques alternatives mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques annoncées.

## Dossiers cantonaux

### **Motion système alimentaire territorial (Patricia Bidaux)**

#### Invite le Conseil d'Etat

- à faire un état des lieux des acteurs déjà engagés et porteurs de la thématique alimentaire ;
- sur la base de l'état des lieux, à mettre en place une démarche participative avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'établir un système alimentaire territoriale pour le canton de Genève.

### **Motion neutralité carbone: l'agriculture contribue à la solution (Patricia Bidaux)**

#### invite le Conseil d'Etat

- à rendre rapport sur les pratiques, les bénéfices et la création d'un cercle vertueux grâce à la captation du carbone, conformément à la fiche 6.4 du plan climat cantonal – volet 24 ;
- à rechercher les mesures qui pourraient être prises afin d'améliorer à terme le bilan carbone par les différents types de sols et d'agriculture de notre territoire, à analyser les coûts, les risques et opportunités associés à ces mesures et les défis concernant leur gestion ;
- à rechercher les programmes qui pourraient être mis en place afin d'augmenter la séquestration de carbone par les sols agricoles genevois;
- à initier un bonus CO2 afin de rémunérer la prestation de captation du CO2 pratiquée par l'agriculture ;
- à créer une plateforme d'échange à l'intention des intéressés domiciliés sur le canton de Genève et ce de manière volontaire ;
- à aligner les politiques publiques afin d'atteindre la neutralité carbone à Genève en 2050 ;
- à communiquer sur les solutions amenées par l'agriculture genevoise.

### Elections 2023

**2 avril:** Elections du Grand Conseil et 1<sup>er</sup> tour du Conseil d'Etat

**30 avril:** 2<sup>ème</sup> tour du Conseil d'Etat

Candidats déclarés du milieu agricole à ce jour:

Raphaël Dunand Liberté et Justice sociale

Geoffray Sirolli PLR

Lionel Dugerdil UDC (Grand Conseil et Conseil d'Etat)

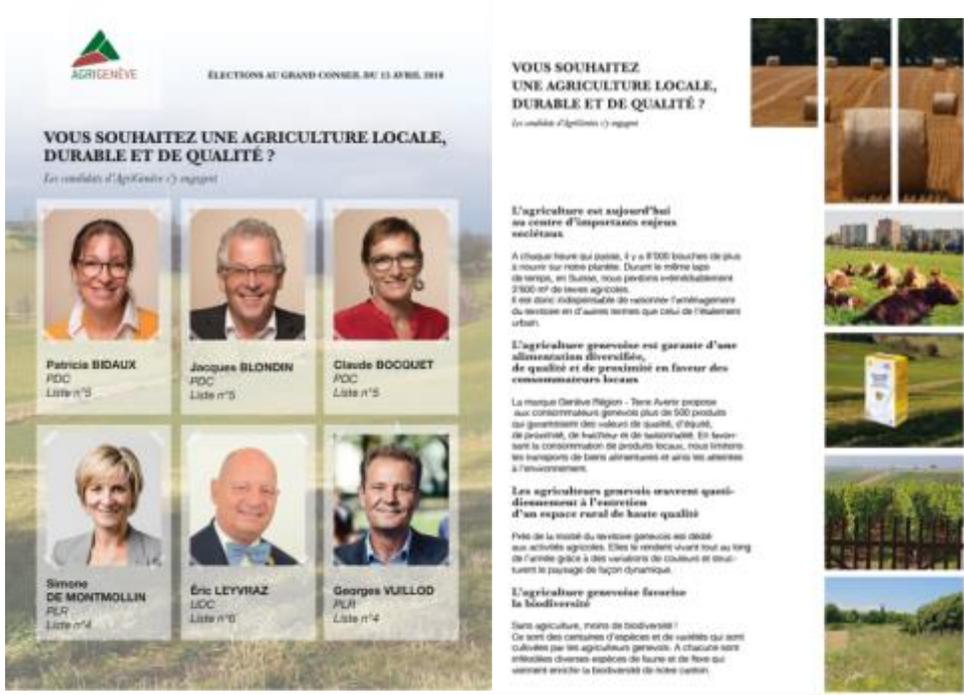
Patricia Bidaux Le Centre

Jacques Blondin Le Centre

François Erard Le Centre

## Elections 2023

Comme en 2018, AgriGenève préparera une liste de candidats agricoles et organisera des évènements spécifiques pour les soutenir.



**VOUS SOUHAITEZ UNE AGRICULTURE LOCALE, DURABLE ET DE QUALITÉ ?**  
*Les candidats d'AgriGenève (\*) suggèrent*

 <b>Patricia BIDAUX</b> PDC Liste n°3	 <b>Jacques BLONDIN</b> PDC Liste n°3	 <b>Claude BOQUET</b> PDC Liste n°3
 <b>Simone DE MONTMOLLIN</b> PLR Liste n°4	 <b>Éric LEYVAZ</b> LOD Liste n°3	 <b>Georges VULLOD</b> PLR Liste n°4

**VOUS SOUHAITEZ UNE AGRICULTURE LOCALE, DURABLE ET DE QUALITÉ ?**  
*Les candidats d'AgriGenève (\*) suggèrent*

**L'agriculture est aujourd'hui au centre d'importants enjeux sociétaux.**

A chaque heure qui passe, il y a 8'000 boeufs de plus à nourrir sur notre planète. Durant le même laps de temps, en Suisse, nous perdons irrémédiablement 2'000 m<sup>2</sup> de terres agricoles. Il est donc indispensable de réinventer l'aménagement du territoire en d'autres termes que celui de l'habitat urbain.

**L'agriculture genevoise est garante d'une alimentation diversifiée, de qualité et de proximité en faveur des consommateurs locaux.**

Le marché Genevois Région - Terre Avère propose aux consommateurs genevois plus de 500 produits qui garantissent des valeurs de qualité, d'origine, de proximité, de fraîcheur et de saisonnalité. En favorisant la consommation de produits locaux, nous limitons les transports de biens alimentaires et ainsi les émissions à l'environnement.

**Les agriculteurs genevois œuvrent quotidiennement à l'ouverture d'un espace rural de haute qualité.**

Pès de la moitié du territoire genevois est dédié aux activités agricoles. Elles se réalisent avant tout au long de l'année grâce à des variations de couleurs et structurent le paysage de façon dynamique.

**L'agriculture genevoise favorise la biodiversité.**

Sans agriculture, moins de biodiversité ! Ce sont des centaines d'espèces et de variétés qui sont cultivées par les agriculteurs genevois. A chacune sont attribuées diverses espèces de faune et de flore qui viennent enrichir la biodiversité de notre canton.

**Objectif:** renforcer notre représentation au Grand Conseil

### Main-d'œuvre

#### Changement de doctrine depuis l'introduction du salaire minimum.

#### Que dit la loi:

#### **Art. 39K<sup>(21)</sup> Montant du salaire minimum**

<sup>1</sup> Le salaire minimum est de 23 francs par heure.

<sup>2</sup> Pour le secteur économique visé par l'article 2, alinéa 1, lettre d, de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (LTr), du 13 mars 1964, **le Conseil d'Etat peut, sur proposition du Conseil de surveillance du marché de l'emploi, fixer un salaire minimum dérogeant à l'alinéa 1 dans le respect de l'article 1, alinéa 4.**

<sup>3</sup> Chaque année, le salaire minimum est indexé sur la base de l'indice des prix à la consommation du mois d'août, par rapport à l'indice en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le salaire minimum prévu à l'alinéa 1 n'est indexé qu'en cas d'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

- Auparavant un seul interlocuteur pour le CTT : la **CRCT**
- Maintenant le Conseil d'Etat prend des décisions salariales sur la base de propositions du **CSME** et la CRCT en prend de son côté !

**Tout ceci devient illisible !**

### Main-d'œuvre

Sachant que le conseil d'Etat devait statuer sur les salaires du CTT nous avons entrepris un certain nombre de démarches.

- 2 séances préparatoires au CSME, la dernière avec la CGAS le 26 septembre.

Le CSME s'est réuni le **27 septembre**.

- **Le 8 octobre** discussion de vive voix avec Mme Fischer à Vernier. AgriGenève la sollicite personnellement pour un rdv. sur une exploitation.
- **Le 13 octobre**, rencontre à la Serre des Marais avec sa Cheffe de cabinet et Mme Crousaz-Pantet de la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI).

**Le 19 octobre**, décision du CE d'indexer les salaires du CTT de 3.15%, sur proposition du CSME. Le salaire horaire, sur une base mensuelle décomposée, passe de 17.10 à **17.64** / heure.

## Dossiers cantonaux

Canton	Horaire Hebdomadaire	Heures annuelles <sup>1)</sup>	Salaires inclus dans CTT	Salaires mensuels bruts	Coût horaire de l'employé	% du salaire horaire genevois
Genève	45h00	2'115	oui	3'440.-	17.64	100 %
Fribourg	52h30 à 55h	2'468 à 2'585	non	3'320.-	14.60 à 13.95	79 à 83%
Vaud	49h30 à 51h30	2'326 à 2'420	oui	3'506.-	16.35 à 15.70	89 à 93 %
Berne	57h (2750h/an)	2750	non	3'320.-	13.50	76.5 %
Zürich	55h	2'585	non	3'320.-	13.95	79%

Sources : recueils législatifs internet des cantons et directives USP 2022, catégorie 4 d'employés.

Méthodologie : le coût horaire brut de la main-d'œuvre s'obtient en divisant le salaire mensuel brut par 4.333 semaines/mois puis par l'horaire hebdomadaire normal. Pour les cantons qui ne donnent pas d'indication de salaire dans leur CTT, les directives USP 2022 s'appliquent.

1) Calculées sur 47 semaines de travail effectif

**Certaines disparités sont grandes : à titre d'exemple le CTT du canton de Berne stipule à son article 13, que : « le temps de travail est la durée pendant laquelle les travailleurs et travailleuses doivent être disponibles pour le travail. Il comporte au plus 2750 heures par année civile et dix heures par jour ». A Genève le temps effectif de travail d'un ouvrier agricole est de 2'115 heures par année, soit 635 heures de moins ou 14 semaines de travail en moins que dans le canton précité ! On relèvera pour terminer que le canton de Glaris permet des horaires hebdomadaires jusqu'à 66h.**

### Main-d'œuvre

**Mais ce n'est pas tout!!!!**

La CRCT étudie notamment:

- diminution de l'horaire hebdomadaire travaillé de 45 à 42h30
- Considérer qu'un employé avec 4 ans d'expérience ait les mêmes conditions qu'un au bénéfice d'une AFP.

Nous avons été auditionnés par la CRCT le 1<sup>er</sup> novembre.

Les décisions de la CRCT seront publiées dans la FAO fin novembre



## Points relais agricoles urbains

### Les étapes du PDR 2

Esquisse de projet	2017 ✓
Étude préliminaire	2019 ✓
Étude de documentation	2020 ✓
Mise en œuvre	2020 – 2026 (en cours)



## Produire, transformer et communiquer la filière animale genevoise

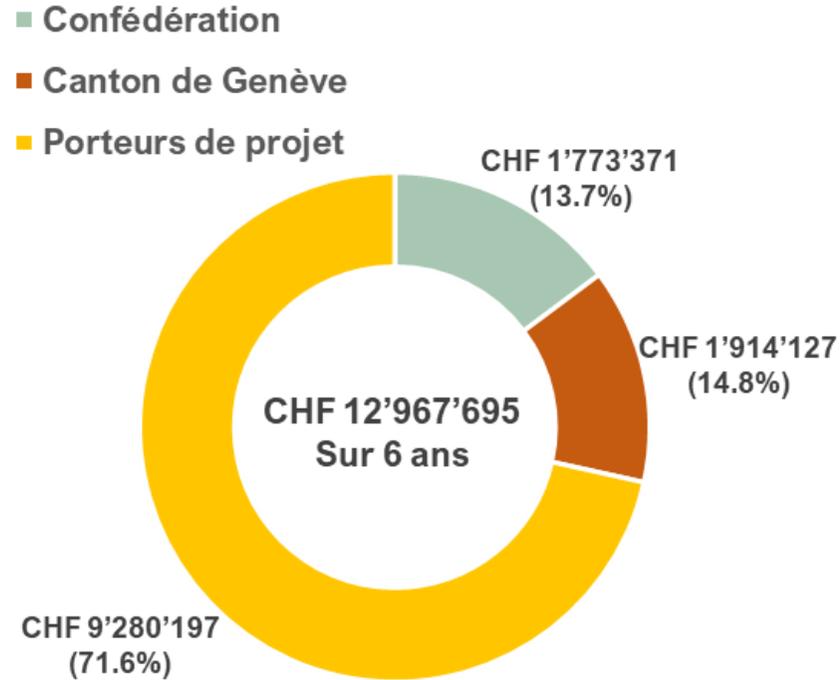
### Les étapes du PDR 3

Esquisse de projet	2019 ✓
Étude préliminaire	2021 ✓
Étude de documentation	2022 – 2023 (en cours)
Mise en œuvre	2024 - 2030

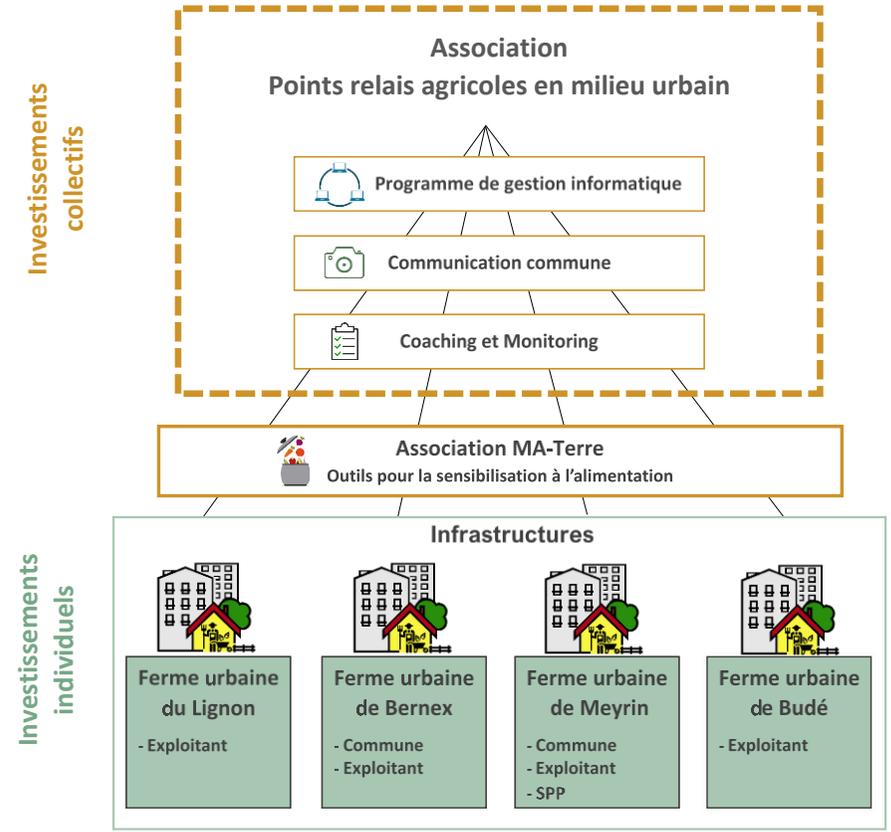


## Points relais agricoles urbains

### Les investissements



### Les porteurs de projet



## Points relais agricoles urbains

Les objectifs	Situation fin de l'année 2021
1. Créer un réseau cohérent d'au moins 4 fermes urbaines d'ici 2025 comme vitrines urbaines de l'agriculture	<b>Environ <math>\frac{3}{4}</math> de l'objectif atteint en 2021</b>
2. Vendre des produits locaux et régionaux (GRTA) en milieu urbain pour un chiffre d'affaires annuel de 5 millions de francs d'ici 2028	<b>Plus de 50% de l'objectif atteint en 2021</b>
3. Sensibiliser environ 4'300 personnes par année à valoriser les produits agricoles régionaux dans le cadre d'une alimentation saine et durable d'ici 2026	<b>L'objectif est atteint à un peu plus de 60% avec l'Ecole à la Ferme</b>
4. Mettre en culture, d'ici 2025, 4.4 ha d'espaces urbains dont 2.3 ha de maraichage et 2.1 ha de culture fruitière.	<b>L'objectif est atteint à 50%</b>

# Points relais agricoles urbains

## Prochaines étapes et priorités

- Développer la communication pour renforcer le rayonnement et l'identité des fermes urbaines
- Consolider durablement le partenariat entre les fermes urbaines et Ma-Terre
- Mettre à profit le réseau et les synergies créés entre les fermes urbaines
- Renforcer les partenariats avec les agriculteurs genevois

## Evolutions qui pourraient avoir un impact sur le succès du projet

- Inflation et baisse du pouvoir d'achat des consommateurs
- Hausse des coûts des matériaux de construction

## Produire, transformer et communiquer la filière animale genevoise



**Transformation**

- Abattoir de bétail (localisation actuelle)
- Beurrerie
- Abattoir de volaille

**Diversification d'exploitation**

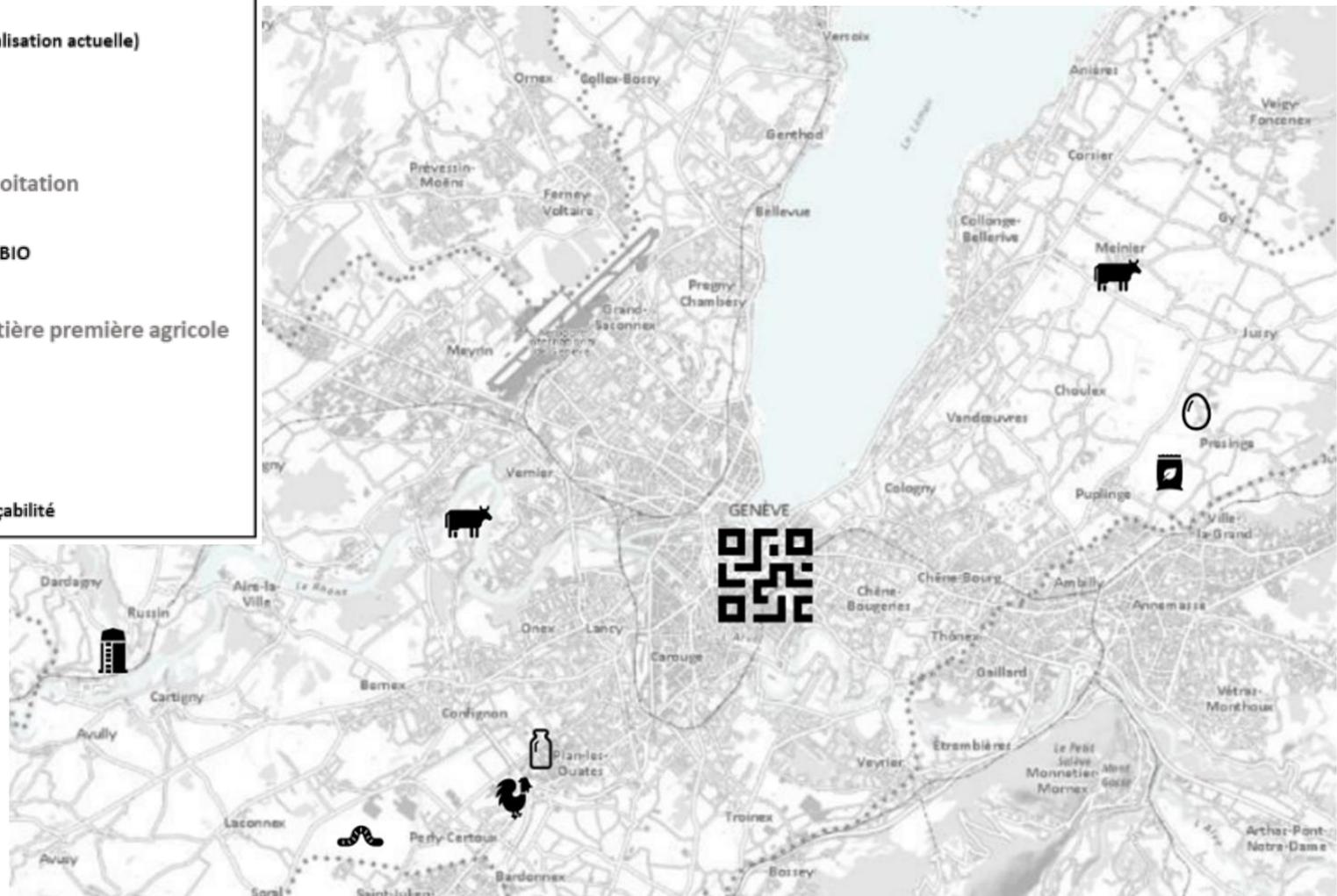
- Lombricompostage
- Aliments pour poules BIO

**Mise en valeur la matière première agricole**

- Moulin de la Plaine
- Séchage de luzerne

**Projet commun**

- Communication et traçabilité



## Produire, transformer et communiquer la filière animale genevoise



	Filière lait		Filière bétail		Filière volaille			Projet commun
	2	7	1	4	3	5	8	6
Projets partiels	Beurrerie	Séchoir à luzerne	Abattoir bétail	Moulin de la Plaine	Abattoir volaille	Lombric / composte	Aliments pour poules BIO	Outil numérique
Prestations	Transformation	Mise en valeur de la matière première agricole	Transformation	Mise en valeur de la matière première agricole	Transformation	Diversification des activités de l'exploitation	Diversification des activités de l'exploitation	Projet commun d'ordre régional
Les porteurs sont	Coopérative d'organisations agricoles	Association d'agriculteurs ou Agriculteurs	Groupement d'agriculteurs à définir	Coopérative d'agriculteurs	Société anonyme composée d'agriculteurs	Agriculteur	Agriculteur	Groupe de pilotage PDR
Subventions agricoles	Eligible au PDR (PDR1 Genève)	Eligible OPD		Eligible aux crédits d'investissements	Eligible aux crédits d'investissements	Eligible OPD	Eligible OPD	



# Produire, transformer et communiquer la filière animale genevoise



### Budget des investissements

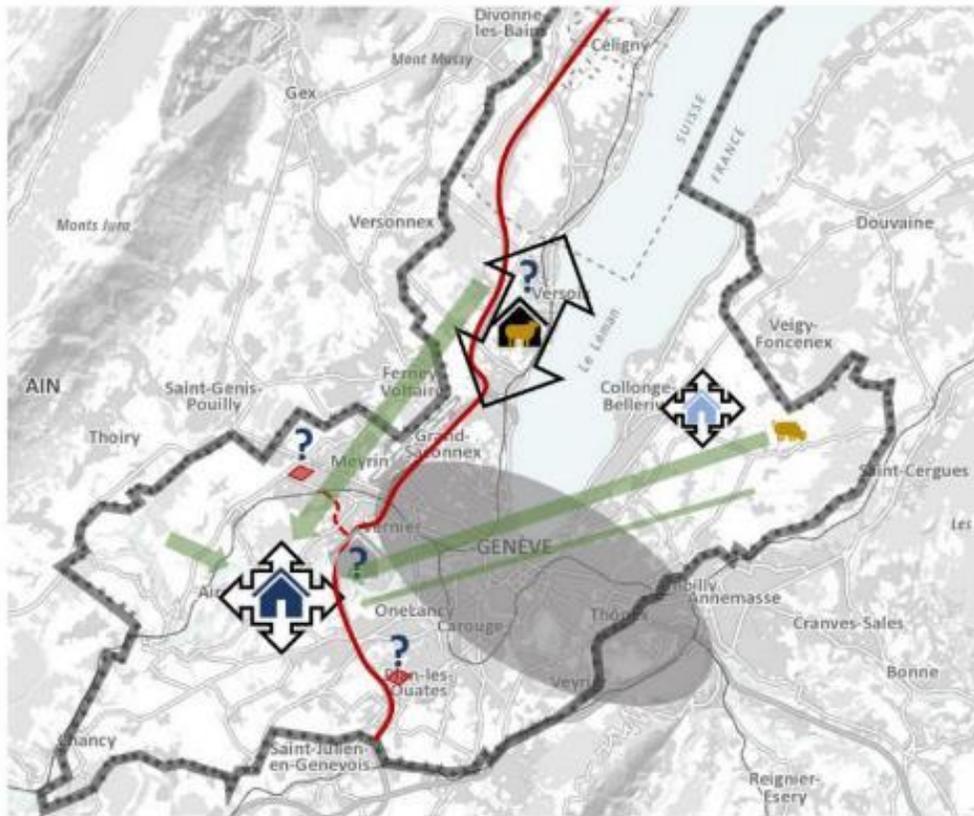
Projets partiels	Frs HT	
	Total	
1. Abattoir cantonal	5 960 000	47%
2. Beurrerie	880 000	7%
3. Abattoir volaille	400 000	3%
4. Moulin céréales fourragère	2 325 000	18%
5. Lombricomposteur	1 030 000	8%
6. Communication et Traçabilité	177 045	1%
7. Sèchoir à luzerne	1 200 000	10%
8. Transformation pour poules BIO	595 000	5%
<i>Etude de documentation PDR</i>	50 000	0%
	<b>12 617 045</b>	Frs

## Produire, transformer et communiquer la filière animale genevoise



### Projet abattoir régional

Atelier d'orientation du 15 septembre 2022



**Scénario 5**  
Abattoir régional et abattoir local



Nouvelle structure régionale 

Sites potentiels avec synergies ?

Structures supprimées 

Nouveaux flux d'animaux potentiels 

Dév. hors PDR d'une structure locale 

Abattoir spécialisé 

Secteur
Abattoirs
Syndicats d'élevage
Bouchers/traiteurs
Administration cantonale
Eleveurs
Coachs PDR

# Produire, transformer et communiquer la filière animale genevoise



## Projet abattoir régional

Groupe de suivi - 10 novembre 2022 (gouvernance et choix d'experts)

Les personnes suivantes ont annoncé leur intérêt à être intégrées au groupe de suivi de l'abattoir régional :

- **Marc Graf** (éleveur – abattoir de Loex)
- **Guillaume Breasson** (éleveur – abattoir de Meinier)
- **Michel Creteigny** (abattoir de Genthod)
- **Marc Zeller** (éleveur, fédération genevoise des bovins)
- **Flavien Desbiolles** (éleveur, fédération genevoise des bovins)
- **Kim Girardet** (éleveuse)
- **Denis Jaquier** (éleveur - syndicat d'élevage du menu bétail)
- **Christophe Baumgartner** (éleveur porcin)
- **Bernard Menuz** (boucher - Société Patronale des Bouchers Charcutiers de Genève (SPBCG))
- **Arnaud Genecand** (boucher/traiteur - SPBCG)
- **Alexandre Boullanger** (SCAV)
- **Alexandre Dunand** (Association des Communes Genevoises - CIDEC)

# Produire, transformer et communiquer la filière animale genevoise



Des projets individuels de transformation de céréales fourragères  
à l'échelle de l'exploitation

**Concept** : Renforcer et sécuriser les filières en réalisant une infrastructure de transformation régionale associée à des installations d'échelle ultra-locale, voire d'exploitation.

- Sécurité
- Adaptabilité
- Autonomie des élevages
- Diversification de l'offre

Exemples de cas :

PDR 1 : Malteries (**Cercle des Agriculteurs** et Soral)

PDR 3 : Moulins aliments pour poules (**Moulin de la Plaine** et Domaine de l'Abbaye)  
Abattoirs (**nouveau d'ordre régional** et Meinier, voire Genthod)  
Moulin pour fourrage bovin (Choulex, ...)

**Appel à projet**

# Parole à l'assemblée